

BRÈVES ÉCONOMIQUES

AFRIQUE CENTRALE

Décembre 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE YAOUNDE

Sao Tomé-et-Principe : une nouvelle impulsion des autorités qui espèrent accélérer la diversification du pays

À Bruxelles, le 11 décembre, les autorités de Sao Tomé-et-Principe ont organisé un forum d'investissement afin de présenter leur [Stratégie nationale de développement durable 2026-2040](#) (SNDD) aux partenaires financiers internationaux. Cette stratégie constitue un changement de cap stratégique majeur pour le petit État insulaire du golfe de Guinée. L'État santoméen ambitionne dorénavant de devenir une économie ouverte, diversifiée et intégrée dans les chaînes de valeur régionales, avec l'appui du secteur privé et des bailleurs internationaux, tout en créant un climat des affaires attractif. Les autorités entendent favoriser une coopération accrue avec le secteur privé afin de le mobiliser dans les projets structurants, via notamment les Partenariats Public-Privé (PPP), pour les infrastructures clés (logistique, énergie, etc.).

La SNDD se décompose en quatre piliers de transformation : i) Développement du capital humain ; ii) Croissance économique inclusive ; iii) Durabilité environnementale et résilience climatique et iv) Réforme et modernisation de l'État. À noter que les autorités locales visent également à développer des infrastructures stratégiques dans le transport et la logistique – construction du port en eau profonde de *Fernão Dias*, modernisation et extension de l'aéroport – afin de devenir un hub maritime et aérien du golfe de Guinée. Une [liste de projets a d'ailleurs été présentée](#) dans le secteur de l'énergie (hydroélectricité, solaire, etc.), le tourisme (programme national d'écotourisme et de tourisme rural, etc.), l'agriculture/pêche (construction d'un terminal pêche à *Fernão Dias*, infrastructure d'irrigation, programme d'agriculture biologique, etc.), la logistique (construction du port de Ponta Mina) et les services urbains.

La nouvelle dynamique directement enclenchée par le gouvernement s'inscrit parfaitement dans la lignée des engagements du pays dans le programme FMI. Ce programme vise à favoriser la stabilité macroéconomique et financière ainsi qu'à soutenir les réformes mises en place par le gouvernement santoméen. En effet, parallèlement au forum, [le FMI a conclu le deuxième examen au titre de la Facilité élargie de crédit](#) (FEC) pour Sao Tomé-et-Principe, le 19 décembre. Cette conclusion a permis de décaisser environ 2,9 M USD – portant le total des décaissements du fonds à environ 13,7 M USD. Le FMI a par ailleurs accordé une prolongation de 12 mois du mécanisme de la FEC – jusqu'en avril 2029 – ainsi qu'une augmentation d'accès aux fonds à hauteur de 6,1 M USD (soit 30 % du quota). Cette décision se justifie par des résultats globalement satisfaisants (4 critères de performances sur 6 atteints). La décision du FMI constitue un gage de confiance encourageant envers les autorités locales dans leur capacité à mener à terme des réformes majeures.

Les ambitions de l'État insulaire vont se heurter à la difficulté de pouvoir mobiliser des fonds importants, sachant que la plupart des investissements seront ex nihilo. Il est indéniable que la nouvelle impulsion donnée par le gouvernement santoméen, avec sa feuille de route nationale et les gages de confiance reçus par le FMI, constitue une force motrice pour initier une transformation radicale de l'économie. S'il est nécessaire que la volonté des autorités locales soit confirmée dans la durée, les partenaires financiers et techniques sont également attendus au rendez-vous.

LE CHIFFRE À RETENIR
125 M EUR
Montant des projets dans l'économie bleue

BREVES ÉCONOMIQUES
AFRIQUE CENTRALE

Indicateurs macroéconomiques

	Croissance du PIB réel (en %)			Inflation (moy. Ann, en %)			*Solde Public (en %PIB)			Dette Publique (en %PIB)			Solde courant (en % PIB)			Dette extérieure (en % PIB)		
	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026
Cameroun	3,5	3,8	4,1	4,5	3,7	3,3	-1,5	-0,8	-1,2	42,8	37,9	36,3	-3,1	-3,4	-3,9	27,0	25,9	24,8
Centrafrique	1,9	3,0	3,3	1,5	4,6	3,3	-5,1	-2,5	0,0	60,7	57,1	52,5	-9,1	-7,1	-4,1	30,9	31,1	28,1
Congo	2,1	2,7	2,8	3,1	3,6	3,2	3,6	3,2	2,2	98,0	93,1	89,9	0,1	-5,9	-7,0	36,3	32,5	29,4
Gabon	3,4	1,9	2,6	1,2	1,4	2,5	-3,8	-5,4	-7,2	72,7	76,2	82,0	4,0	1,8	-0,3	32,2	31,3	29,1
Guinée Equatoriale	0,9	-1,6	0,5	3,4	2,9	2,9	-0,6	-1,3	-2,0	36,4	36,6	38,1	-3,3	-3,0	-3,8	6,8	5,1	5,0
Tchad	3,5	3,3	3,6	5,1	4,0	3,6	-2,1	-1,5	-2,4	32,7	31,5	32,5	1,0	-2,3	-2,9	16,6	17,1	18,7
CEMAC	3,0	2,8	3,3	3,8	3,3	3,2	-1,4	-1,3	-1,9	52,5	49,6	49,4	-1,1	-2,7	-3,5	25,3	24,2	23,2
RDC	6,5	5,3	5,3	17,7	8,8	7,1	-1,5	-2,2	-1,6	22,5	19,1	14,6	-3,9	-3,3	-2,1	14,4	15,5	16,7
Sao Tomé	1,1	2,9	4,7	14,4	9,7	7,0	0,9	1,1	2,3	64,8	51,4	45,4	-1,9	-3,3	-3,6	33,3	29,2	25,6

Source : FMI (octobre 2025), *solde budgétaire global (dons inclus)

Evolution des cours des matières premières

	Matières premières énergétiques		Matières premières agricoles			Bois d'œuvre		
	Nov-25	Pétrole Brent (USD/barils)	Gaz naturel (USD/mmbtu)	Cacao (USD/kg)	Café (USD/kg)	Huile de palme (USD/mt)	Grumes (USD/mètre cube)	Bois scié
Référence/mesure	Valeur	62	4	6	9	970	404	629
Valeur	-1%	19%	-6%	2%	-7%	-1%	-2%	
Variation mensuelle (%)	-14%	80%	-29%	35%	-17%	9%	3%	
Variation annuelle (%)	47%	46%	138%	172%	6%	-2%	-1%	
Variation sur 5 ans	45%	82%	67%	177%	60%	8%	-14%	
Variation sur 10 ans								

	Matières premières textiles		Matières premières industrielles			Métaux et minerais	
	Nov-25	Coton (USD/kg)	Caoutchouc naturel (USD/kg)	Aluminium (USD/mt)	Fer (USD/tmsu)	Cuivre (USD/mt)	Or (USD/once troy)
Référence/mesure	Valeur	2	2	2819	102	10812	4087
Valeur	-1%	1%	1%	-1%	1%	1%	1%
Variation mensuelle (%)	-8%	-11%	9%	2%	19%	54%	
Variation annuelle (%)	-3%	-12%	46%	-18%	53%	119%	
Variation sur 5 ans	9%	64%	92%	119%	125%	276%	
Variation sur 10 ans							

Source : World Commodities Markets (Banque mondiale)

Régional

4^e session du CPM : la BEAC relève ses taux directeurs

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la BEAC a tenu le 15 décembre sa quatrième session ordinaire de l'année. Au cours de cette session, le CPM a décidé de resserrer sa politique monétaire en relevant de 25 points de base ses taux directeurs, portant le taux des appels d'offres à 4,75% et la facilité de prêt marginal à 6,25%, tout en maintenant inchangé le coefficient de réserves obligatoires. Ce choix intervient dans un contexte macroéconomique caractérisé par des projections faisant état : i) d'un ralentissement de la croissance économique à +2,4 %, contre +2,7 % en 2024 ; ii) d'un reflux de l'inflation en deçà de la norme communautaire, à +2,2 % après +4,1 % en 2024 ; ainsi que iii) d'une contraction des réserves de change de -2,6 %, portées à 6 377,3 Mds FCFA — soit 4,2 mois d'importations de biens et services, contre 4,9 mois en 2024, correspondant à un taux de couverture extérieure de la monnaie de 67,0 %, après 74,9 % à fin 2024.

Adoption du nouveau règlement portant sur le seuil minimum du capital des établissements de crédit de la CEMAC

Selon une décision prise en session extraordinaire le 10 décembre 2025 à Libreville, la Commission Bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) a adopté un nouveau règlement portant le capital social minimum des banques de la CEMAC à 25 Mds FCFA, contre 10 Mds actuellement. Le texte, référencé COBAC R-2025/02, entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026. À partir de cette date, toute nouvelle banque devra disposer d'un capital libéré égal ou supérieur à 25 Mds FCFA, tandis que les nouveaux établissements financiers devront justifier d'un minimum de 4 Mds FCFA, contre 1 Md fixé par le règlement de 2009 actuellement en vigueur. La COBAC accorde aux établissements de crédit existants une période transitoire allant jusqu'en 2029 pour se recapitaliser. À défaut, l'établissement de crédit, qui ne pourra pas satisfaire à cette exigence dans les délais, devra soumettre, à l'approbation du Secrétaire Général de la COBAC, un plan de relèvement de son capital social – au plus tard le 30 juin 2026. Pour les banques, ce plan doit prévoir d'augmenter au fur et à mesure le capital social : i) minimum de 14 Mds FCFA au plus tard le 31 décembre 2026 ; ii) 18 Mds FCFA au plus tard le 31

décembre 2027 ; iii) 22 Mds FCFA au plus tard le 31 décembre 2028 et iv) 25 Mds FCFA au plus tard le 31 décembre 2029. Pour les établissements financiers, ce plan doit prévoir de porter successivement le capital, aux mêmes dates respectives que les banques : i) au moins à 2,5 Mds FCFA ; ii) 3 Mds FCFA ; iii) 3,5 Mds FCFA et iv) 4 Mds FCFA. Les banques et établissements financiers conserveront la liberté de choisir leurs modalités de recapitalisation : apports en numéraire, incorporation de réserves ou de bénéfices, et même le **recours à l'emprunt**. À noter que cette réforme s'aligne sur le plan stratégique « OWALI 2025-2029 » de la COBAC, visant à accroître la stabilité et la résilience du système bancaire.

47^e Réunions Annuelles de l'Association des Banques Centrales Africaines

Du 23 au 28 novembre 2025, la BEAC a accueilli les 47^e Réunions annuelles de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA), un rendez-vous réunissant gouverneurs, hauts responsables et partenaires internationaux autour des principaux enjeux économiques du continent. Dans un contexte de vulnérabilités accrues et de transformations structurelles urgentes, les échanges ont porté sur le changement climatique, la stabilité financière, le développement durable, l'innovation et la coopération monétaire en Afrique – autant de thématiques essentielles pour renforcer la résilience des économies africaines. Les travaux se sont déroulés en plusieurs séquences, comprenant la réunion du Comité technique, celle du Bureau de l'ABCA, le symposium des Gouverneurs consacré au thème « *Changement climatique et stabilité macroéconomique : rôle des Banques centrales* », ainsi que la 47^e Réunion ordinaire du Conseil des Gouverneurs. Point d'orgue de ces assises, la passation de la présidence de l'ABCA de Priscilla Muthoora Thakoor, gouverneure de la Banque centrale de Maurice, à Yvon Sana Bangui, gouverneur de la BEAC.

CEMAC : Réunion annuelle des experts de gestion de la dette

Réunis du 10 au 12 décembre 2025 à Douala, au Cameroun, les experts de la CEMAC en charge de la gestion de la dette publique ont posé un diagnostic approfondi. Ce dernier met en lumière des fragilités persistantes liées aux insuffisances en matière de planification, de transparence et d'harmonisation des pratiques, le tout malgré l'appui constant des partenaires techniques et financiers. Sous la présidence de la Commission de la CEMAC, les échanges ont clairement établi que

la dette ne peut plus être appréhendée comme un simple agrégat comptable, mais plutôt comme un indicateur stratégique de la capacité des États à concevoir, coordonner et piloter efficacement leurs politiques économiques. Ainsi, à l'issue de ces rencontres, une proposition structurante a été décidée : la création d'une Académie de gestion de la dette publique de la CEMAC, inspirée de l'expérience de l'UEMOA et visant à mutualiser les compétences, professionnaliser les acteurs et instaurer une culture commune de rigueur, de discipline et de crédibilité vis-à-vis des marchés. Dans le même esprit, les participants ont recommandé la généralisation des évaluations DeMPA (*Debt Management Performance Assessment*) dans l'ensemble des États membres, considérées comme un outil indispensable pour mener des réformes cibles, cohérentes et现实的 en matière de gestion de la dette publique.

Cameroun

Adoption de la loi de finances 2026

Le président de la République a promulgué, le 17 décembre, la loi de finances pour l'exercice 2026, élaborée sur la base d'hypothèses macroéconomiques tablant sur une croissance du PIB réel de 4,3 % et une inflation contenue à 3 %. Le budget adopté s'élève à 8 816,4 Mds FCFA, en hausse de 14 % par rapport à 2025. Il se répartit entre un budget général de 8 683 Mds FCFA et des Comptes d'Affectation Spéciale dotés de 132,5 Mds FCFA, dont l'enveloppe enregistre un quasi-doublement. Les ressources proviendront majoritairement des recettes internes attendues à 5 687 Mds FCFA, en hausse de 8,3 %. Cependant, les dépenses hors service de la dette atteindraient 6 210,5 Mds FCFA (+10 %), portant le déficit à 1,7 % du PIB, contre 0,9 % l'année précédente (budget révisé 2025). En prenant en compte le financement du déficit et les charges liées à l'amortissement de la dette, le besoin global de financement de l'État est estimé à 3 104,2 Mds FCFA, marquant une hausse de 39 %. Pour couvrir ce besoin, le gouvernement prévoit de mobiliser divers instruments financiers, notamment des prêts projets (826,7 Mds FCFA), des émissions de titres publics (400 Mds FCFA) et des financements bancaires (589,7 Mds FCFA). Ces efforts seront complétés par des appuis budgétaires (120 Mds FCFA), des financements exceptionnels (167,8 Mds FCFA) et des emprunts extérieurs (1 000 Mds FCFA).

Signature d'un accord de prêt de 58,4 M EUR entre ADC et l'AFD pour réhabiliter l'aéroport de Douala

Aéroports du Cameroun (ADC) a conclu, le 15 décembre 2025, un accord de financement avec l'Agence française de développement (AFD) d'un montant de 38,3 Mds FCFA (58,4 M EUR) en vue de financer partiellement les travaux de rénovation de l'aéroport international de Douala. Ce financement prend la forme d'un prêt bilatéral non souverain, octroyé sans garantie directe de l'État camerounais et assorti d'une maturité de 15 ans à compter du 30 juin 2031. Le projet s'articule autour de deux composantes complémentaires : i) l'extension des chaussées aéronautiques, avec la construction d'une nouvelle aire de trafic d'environ 36 000 m² sur le flanc ouest de la jetée B ; et ii) la rénovation intégrale de l'aérogare passagers, comprenant le réaménagement des espaces fonctionnels, une meilleure séparation des flux domestiques et internationaux, l'agrandissement des zones d'enregistrement et de livraison des bagages, ainsi que le développement de nouveaux espaces commerciaux afin d'améliorer la capacité et la qualité des services offerts.

La BIsD débloque près de 37 M EUR pour renforcer l'irrigation et les chaînes de valeur agricoles

Le 13 décembre, le conseil d'administration de la Banque Islamique de Développement (BIsD) a approuvé un financement de 36,6 M EUR au profit du Cameroun pour le « Sustainable Irrigation and Agricultural Value Chain Development Project ». Ce projet vise d'une part à renforcer l'irrigation durable et les chaînes de valeur agricoles et d'autre part à soutenir les producteurs, en particulier les femmes et les jeunes. Le projet prévoit l'accès à des intrants de qualité, l'utilisation de semences améliorées, le développement d'infrastructures rurales et des investissements communautaires pour accroître la productivité agricole et la résilience des zones rurales face aux aléas climatiques. Cette initiative s'inscrit dans un portefeuille plus large de projets en cours au Cameroun, totalisant 782 M USD, couvrant notamment les secteurs de l'éducation, de la santé et des infrastructures.

La BAfD accorde 25 M EUR à CCA-Bank pour soutenir les PME

Le 1^{er} décembre 2025, le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement (BAfD) a [approuvé](#) une facilité de financement du commerce de 25 M EUR en faveur de CCA-Bank Cameroun, afin de renforcer l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) au financement du commerce. Cette facilité, adossée à une garantie de transaction pouvant couvrir jusqu'à 100 % des opérations, vise à faciliter la confirmation des lettres de crédit et autres instruments de commerce, notamment pour les importations d'équipements destinés aux secteurs de l'industrie, de l'agro-industrie et des télécommunications, en soutien au processus d'industrialisation du pays. L'opération s'inscrit dans la stratégie de la BAfD de renforcer ses interventions en faveur du secteur privé camerounais. L'accord devrait contribuer à stimuler l'activité productive, la croissance économique et l'emploi, en particulier au bénéfice des PME, des entreprises détenues par des femmes et des jeunes, marquant par ailleurs la première collaboration directe entre la BAfD et CCA-Bank.

Le Consortium français Negri/Parlym choisi pour la construction du terminal pétrolier du port de Kribi

Le Port autonome de Kribi (PAK) et la Société camerounaise des dépôts pétroliers (SCDP), filiale de la SNH, ont officiellement [signé](#), jeudi 18 décembre 2025 à Kribi, un protocole d'accord avec le consortium français Parlym-Negri pour le développement du futur terminal hydrocarbures de Kribi. Selon les termes de l'accord, le PAK agit comme promoteur des facilités portuaires, tandis que la SCDP intervient en tant qu'opérateur national des infrastructures pétrolières aval. Le consortium tricolore Parlym-Negri est quant à lui chargé de la conception technique, des études d'ingénierie, du montage financier, des aspects juridiques et de la construction de ces infrastructures portuaires (quai en eau profonde, zone manifold, etc.). Le projet ne se limite pas à la construction du quai, il s'inscrit dans un programme plus large de terminal hydrocarbures à Kribi, un projet structuré autour d'installations de stockage d'une capacité de 230 000 m³ de produits blancs — super, pétrole, gasoil et jet A1 — et de 40 000 tonnes métriques (TM) de gaz de pétrole liquéfié (GPL). À terme, ces installations devraient permettre à la SCDP de quasiment doubler ses capacités actuelles

de stockage pour les carburants et de multiplier par sept celles dédiées au gaz – respectivement à 245 500 m³ et 5 005 TM aujourd'hui.

Evaluation mi-parcours de la mise en œuvre de la SND30

Le 12 décembre 2025 à Yaoundé, le rapport d'évaluation à mi-parcours de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) a été présenté à l'occasion de la session 2025 du Comité National de Suivi-Evaluation, présidée par le ministre de l'Économie, Alamine Ousmane Mey. Cinq ans après le lancement de la SND30, le rapport révèle que la croissance est demeurée positive sur la période 2020-2025, atteignant en moyenne +3,4 % sur la période, mais en dessous des ambitions de la stratégie (+8 % d'ici 2030). Le déficit budgétaire global a néanmoins été contenu à -1,4 % du PIB, même si le rapport appelle à une vigilance accrue sur les ratios de liquidité de la dette et sur la gestion des Soldes Engagés Non Décaissés (SENDs). Par ailleurs, le déficit courant de la balance des paiements, qui s'était creusé jusqu'à -5,2 % du PIB en 2023, montre des signes d'amélioration sur la période 2024-2025, avec une projection à -2,8 % en 2025. En dépit d'un environnement économique contraignant, le rapport relève quelques [progrès enregistrés](#) dans plusieurs domaines, notamment sur le plan social, dans le secteur de la santé, de l'éducation, des infrastructures et de la gouvernance.

Le Cameroun mobilise 78,8 M EUR pour renforcer sa sécurité alimentaire et son industrie

Le 19 décembre 2025 à Yaoundé, le ministre de l'Économie, Alamine Ousmane Mey, a procédé à la [signature](#) de deux accords de prêt d'un montant de 51,8 Mds FCFA (78,8 M EUR) avec la Standard Chartered Bank pour financer la conception et la construction, par la société française Tyllium, de deux usines « clés en main » de transformation pour i) l'huile de palme et ii) le caoutchouc au profit de la Cameroon Development Corporation (CDC). La BPI France AE garantit l'opération à hauteur de 71,7 M EUR. Ce projet remplit un double objectif. A la fois, il renforce la sécurité alimentaire, en encourageant une production locale d'huile de palme pour limiter les importations camerounaises, en conformité avec la politique d'import substitution – un des axes majeurs de la SND 30, et simultanément il soutient les exportations des produits finis caoutchouc.

Centrafrique

L'Assemblée nationale adopte le budget 2026

L'Assemblée nationale a adopté le 10 décembre 2025 à l'unanimité le budget 2026, marqué par une légère progression des ressources à 368,7 Mds FCFA (+0,4 %). Celles-ci reposent sur 207,1 Mds FCFA de recettes internes mobilisées par la Douane, les Impôts et le Trésor et 161 Mds FCFA de financements extérieurs. Les dépenses atteignent 396,7 Mds FCFA (+3 %), avec 237 Mds FCFA consacrés aux dépenses primaires, 142,5 Mds FCFA aux investissements publics — dont 9,8 Mds FCFA financés sur ressources internes —, et 26,9 Mds FCFA alloués au service de la dette. Il en résulte un déficit global contenu à 27,9 Mds FCFA, soit 1,2 % du PIB, et un solde primaire négatif de 30,2 Mds FCFA (-1,3 % du PIB).

Lancement des travaux de construction du port fluvial de Mongoumba financé par la BAfD

Le 10 décembre 2025, la République centrafricaine a lancé les travaux de construction du port fluvial de Mongoumba, projet stratégique du corridor de transport multimodal Pointe-Noire-Brazzaville-Bangui-N'Djamena, lors d'une cérémonie présidée par le chef de l'État Faustin-Archange Touadéra. Cette infrastructure vise à : i) renforcer la connectivité régionale avec le Congo ; ii) réduire les coûts et délais d'approvisionnement ; iii) stimuler les échanges, l'investissement privé et l'emploi ainsi qu'iv) améliorer la logistique et l'intégration entre transport fluvial et routier. Le projet est financé par un don de 282 M USD de la BAfD et sera réalisé en 24 mois.

Le Canadien CVMR décroche un contrat minier de 25 ans sur l'uranium, l'or et le coltan

La Centrafrique a signé le 28 novembre un accord stratégique avec le groupe canadien CVMR pour l'exploration, l'exploitation et le raffinage de ses minerais stratégiques (uranium, or, coltan, cuivre, nickel) sur 25 ans. Le projet, estimé à 50 M USD, prévoit la construction d'unités de raffinage, le transfert de technologies, la création d'emplois et des programmes de formation avec les universités locales. CVMR a d'ailleurs créé une filiale locale, CVMR Centrafrique, afin de superviser ces activités

et mener une cartographie satellitaire pour identifier de nouveaux gisements.

Congo

Le Congo annonce la réouverture de son eurobond émis en novembre 2025

Au mois de novembre, le Congo avait émis un eurobond de 670 M USD. Le 17 décembre, le Ministère des Finances annonce une seconde ouverture de cette obligation internationale, pour un montant de 260 M USD. Les conditions de cet emprunt restent les mêmes, avec un coupon de 9,875 % et un remboursement en cinq tranches entre novembre 2028 et novembre 2032. Avec un total de 930 M USD, ces levées de fonds seront destinées, selon les autorités, au refinancement d'une partie de la dette intérieure du Congo arrivant à échéance en janvier et février 2026. Pilotées par Citigroup et cotées à la Bourse de Londres, ces obligations sont notées CCC+ par les agences Fitch et S&P.

Ulsan Mining Congo va produire 3 Mtpa de fer

Ulsan Mining Congo, filiale du conglomérat turc Ulsan, détient le permis d'exploitation du gisement de fer de Mayoko-Moussondji. La société prévoit de démarrer sa production de fer dès 2026. Une capacité initiale de 3 millions de tonnes par an (Mtpa) de fer serait portée à 5 Mtpa à partir de la troisième année. Dans une logique de filière, Ulsan prévoit de réhabiliter la voie ferrée de 465 km reliant Mayoko au port de Pointe-Noire. Le groupe négocie l'acquisition d'un terrain dans la zone économique spéciale de Pointe-Noire pour y construire i) une usine de production de pellets de fer, ii) une usine de réduction directe de fer (DRI), iii) une aciérie ainsi qu'iv) une centrale énergétique de 120 MW pour alimenter ses installations. Les investissements en Afrique du groupe Ulsan devraient atteindre 300 M USD sur la période 2025-2026, dont 80 % au Congo et 20 % au Botswana.

Le Congo et le PNUD sollicitent la mobilisation du secteur privé pour l'électrification rurale

Le gouvernement congolais et le PNUD souhaitent mobiliser le secteur privé pour la mise en œuvre du PEZOR (Programme d'électrification des zones rurales). Chiffré à près de 211 Mds FCFA (373 M

USD), le [PEZOR](#), dans sa phase pilote 2026-2030, serait déployé suivant trois objectifs : i) installation de 19 minicentrales hydroélectriques, allant de 31 KW à 5 MW, pour l'électrification des localités dans 10 districts du pays; ii) construction de 257 minicentrales solaires photovoltaïques et iii) installation de 1 880 lampadaires et d'un réseau de distribution de 248 km dans 58 districts. Le PEZOR a été présenté aux acteurs privés, notamment à l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Unicongo) et à la plateforme d'investisseurs chinois Nova International. L'accès à l'électricité est un défi majeur dans les zones rurales – le taux d'électrification y est inférieur à 1%.

Lancement du projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques

Le projet de la Banque mondiale d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (Hiswaca-SOP 2) a été [lancé](#) le 9 décembre à Brazzaville. 60 M USD serviront au Congo. L'objectif est de parvenir en cinq ans à adopter des normes statistiques internationales, à renforcer la production de statistiques économiques, sociales et démographiques ainsi qu'à moderniser les infrastructures des institutions du secteur. Il est également prévu de renforcer les compétences techniques des agents et d'accompagner les réformes institutionnelles nécessaires à la modernisation du système statistique national. Ce projet s'inscrit dans la continuité des réformes statistiques engagées au travers du Projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT), achevé en 2023. Le système statistique serait ainsi harmonisé avec celui des autres États de la sous-région.

Gabon

L'agence Fitch Ratings dégrade la note souveraine du Gabon, passant de « CCC » à « CCC- »

L'agence Fitch Ratings a indiqué, le 19 décembre 2025, avoir [abaissé](#) la note souveraine du Gabon, faisant passer la notation en devises de « CCC » à « CCC- » et celle en monnaie locale de « CCC » à « CC ». Selon l'agence, cette dégradation reflète de fortes pressions sur la liquidité de l'État, résultant de l'aggravation des déficits budgétaires, de l'accès de plus en plus contraint au marché régional de la dette de la CEMAC et de l'accumulation d'arriérés internes et externes, estimés à environ 2 % du PIB. La

situation est accentuée par d'importants besoins de refinancement en monnaie locale, le net recul de la demande pour les titres publics gabonais, ainsi que par une progression rapide de la dette publique, projetée au-delà de 80 % du PIB en 2025 et proche de 87 % en 2027. Fitch juge en outre peu probable la conclusion d'un nouveau programme avec le FMI, au regard des arriérés envers les créanciers officiels, d'une orientation budgétaire expansionniste — avec un déficit attendu à 6,1 % du PIB en 2025 contre 3,7 % en 2024 — et d'un environnement politique encore fragile. Si la croissance économique demeure positive en 2025 grâce au soutien de la dépense publique, elle devrait toutefois ralentir à moyen terme en l'absence de financements adéquats et d'investissements structurants, tandis que les faiblesses de gouvernance et l'érosion des réserves de change régionales continuent de peser sur la stabilité macroéconomique et la solvabilité du pays.

La dette publique atteint 8 606,6 Mds FCFA à fin octobre 2025, en hausse de 20,6 % comparé à l'an dernier

Selon les derniers chiffres de la [Direction générale de la dette](#), à fin octobre 2025, la dette publique atteint 8 606,6 Mds FCFA, marquant une hausse de 20,6 % par rapport à fin 2024. La dette publique se répartit ainsi entre dette extérieure (4 214,7 Mds FCFA) et dette intérieure (4 391,9 Mds FCFA). La dette extérieure comprend les engagements multilatéraux (1 646,7 Mds) et ceux envers le marché financier international (1 397,6 Mds FCFA), les dettes bilatérales (770 Mds) et commerciales (400,8 Mds). La dette intérieure est largement portée par le marché financier régional (3 218,5 Mds), suivie des dettes moratoires (726,5 Mds) et des dettes bancaires (447 Mds).

Création d'une task-force présidentielle pour la mine de fer de Belinga

Durant le [Conseil des ministres](#) du 18 décembre, la création d'une task-force présidentielle dédiée au projet de la mine de fer de Belinga a été approuvée. Ce projet nécessitera la construction de nombreuses infrastructures (port, chemin de fer et centrales hydroélectriques). La task-force sera composée d'un coordinateur général, d'un adjoint, de représentants de la Présidence et des ministères concernés, ainsi que d'experts spécialisés. Cette task-force bénéficiera d'un secrétariat technique

permanent. Par ailleurs, le Conseil des ministres a entériné le principe selon lequel l'État détiendra désormais une participation minimale de 10 % dans le capital de toute nouvelle société minière opérant au Gabon.

Guinée équatoriale

La Guinée équatoriale rejoint l'Africa Finance Corporation

Le 10 décembre, la Guinée équatoriale est devenue le 47^e État membre de l'Africa Finance Corporation (AFC), renforçant ainsi la présence de cette institution panafricaine en Afrique centrale et ouvrant au pays l'accès à des potentiels financements, à l'ingénierie de projets et à une expertise dédiée au développement des infrastructures. Cette adhésion est en concordance avec la stratégie « Horizon 2035 » du pays. Cette stratégie vise à diversifier l'économie au-delà des hydrocarbures à travers l'industrialisation et le développement des secteurs énergétiques, logistiques et numériques. En rejoignant l'AFC, la Guinée équatoriale entend accélérer la mise en œuvre de projets structurants, tout en bénéficiant des instruments financiers et de l'accompagnement technique d'un acteur ayant déjà investi plus de 17 Mds USD dans les infrastructures africaines.

Tchad

Accord au niveau des services pour la 1^e revue du programme FEC avec le FMI

Les équipes du FMI ont annoncé le 19 décembre être parvenues à un accord au niveau des services sur les politiques économiques et financières nécessaires pour compléter la première revue du programme de Facilité Élargie de Crédit (FEC), soumis à l'approbation de la direction du FMI et à la confirmation des financements et garanties régionales. Les performances du programme à mi-2025 sont jugées globalement satisfaisantes, avec la réalisation de tous les critères quantitatifs. Deux des trois cibles indicatives ont été atteintes : 1) la part des dépenses avant ordonnancement (DAO) est restée en dessous du plafond, et 2) les arriérés de paiements domestiques ont diminué, incluant une réduction de 42 Mds FCFA des arriérés envers les entrepreneurs. Les autorités ont également apuré 51 Mds FCFA d'arriérés externes. La cible indicative concernant le financement net intérieur n'a pas été

atteinte en raison de retards dans la restructuration des banques publiques. Les recettes totales, tirées principalement par les revenus non pétroliers, restent conformes aux projections, tandis que les dépenses, notamment les transferts, subventions et investissements, ont été partiellement contenues grâce à une meilleure gestion budgétaire.

Signature de deux accords avec la BAfD pour renforcer l'accès à l'énergie et la résilience climatique

Le 12 décembre 2025, le gouvernement tchadien a signé à N'Djamena deux conventions de financement avec la BAfD afin de renforcer et moderniser le secteur de l'énergie et de l'agriculture. Le premier accord, de 28,5 M USD, finance la deuxième phase du Projet d'appui au secteur de l'énergie électrique (PASET 2). Cette deuxième phase inclut : i) l'hybridation de la centrale de Moundou ; ii) le renforcement du réseau de N'Djamena et iii) l'installation de 100 000 compteurs intelligents. Le second financement, d'environ 3,5 M USD, soutient le projet RECAPA/PADIR-CVA dans le Mayo-Kebbi Est. Ce projet vise à développer l'irrigation, à améliorer la productivité agricole et à structurer les chaînes de valeur. Ces financements permettront de moderniser les infrastructures, d'améliorer l'accès à l'électricité et de soutenir les ménages et producteurs vulnérables, renforçant ainsi la sécurité énergétique et la résilience agricole face au changement climatique.

RDC

Validation de la 2^e revue du programme FEC et de la 1^e revue FRD

Le Conseil d'administration du FMI a achevé la deuxième revue du programme soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC) et la première revue de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) en faveur de la République démocratique du Congo, ouvrant la voie à un décaissement immédiat total de 442 M USD. Malgré la persistance du conflit dans l'est du pays et la pression sur les finances publiques, l'économie de la RDC demeure résiliente, avec une croissance attendue supérieure à 5 % en 2025-2026, portée par le secteur extractif, une inflation en forte baisse (4,3 % en 2025 après 11,7 % en 2024) et un renforcement de la stabilité extérieure. La performance des programmes est jugée globalement satisfaisante. Tous les critères de performance à fin juin 2025 ont été respectés, à

l'exception du critère continu interdisant l'introduction ou la modification de pratiques de change multiples, pour lequel les autorités ont sollicité une dérogation en raison du caractère temporaire de la mesure, désormais levée. La plupart des cibles indicatives ont également été atteintes, à l'exception de celles relatives au plancher des dépenses sociales et au plafond des dépenses exécutées par des procédures d'urgence, en raison de dépenses exceptionnelles élevées liées à la persistance des conflits armés. La mise en œuvre des réformes structurelles est elle aussi jugée satisfaisante : Sept des huit indicateurs non continus attendus à la deuxième revue ont été respectés. Le dernier — relatif à la généralisation du système de facturation normalisée de la TVA — a été mis en œuvre avec un léger retard. Les trois indicateurs structurels continus ont tous été atteints. La performance dans le cadre de la FRD est également satisfaisante. Deux mesures de réforme portant sur l'analyse des risques budgétaires liés au climat et l'adoption d'une politique de gestion des risques de catastrophes ont été mises en œuvre par anticipation. Les décaissements, qui portent le total versé à environ 785 M USD sur un programme global de 1,8 Md USD, sont destinés à financer des projets structurants et des réformes. Ils doivent notamment accélérer des projets d'infrastructure comme le barrage hydroélectrique de Katende, la réhabilitation de la Route Nationale 7 et le projet COMPACT. Le FMI encourage les autorités à poursuivre les réformes, à maintenir la rigueur budgétaire malgré les dépenses sécuritaires élevées, et à préserver un niveau adéquat de dépenses sociales face à la crise humanitaire.

La BAfD approuve 159,5 M USD pour désenclaver le parc agroindustriel de Ngandajika

Le Conseil d'administration de la BAfD a approuvé un financement de 159,5 M USD en faveur d'un projet d'infrastructures de connectivité pour le parc agroindustriel de Ngandajika (PAIN). Le coût total de l'opération est évalué à 177 M USD, le solde restant étant apporté par le gouvernement de la RDC. Selon l'institution, ce financement vise à lever un obstacle majeur à la compétitivité de la zone agroindustrielle en remédiant à l'absence d'infrastructures de transport fiables pour l'acheminement des intrants et l'évacuation de la production. Le projet prévoit des travaux d'aménagement routier sur les axes reliant Nkuadi-Ngandajika et Lukalaba-Ngandajika, ainsi que le renforcement des liaisons entre les routes nationales 1 et 2. Une composante aéroportuaire est également incluse, avec l'extension de la piste de

l'aéroport de Mbuji-Mayi pour soutenir le fret agro-industriel. Ces infrastructures doivent bénéficier directement aux agriculteurs, aux transporteurs et aux agro-industries des provinces du Kasai oriental et de la Lomami, en réduisant les coûts logistiques et en améliorant la fluidité des corridors d'accès aux marchés régionaux. Cet investissement s'inscrit dans la mise en œuvre du Programme des Transformations Agricoles (PTA). Il vient compléter le Programme d'Appui au Développement de la Zone Spéciale de Transformation Agroindustrielle de Ngandajika (PRODAN).

La RDC et les États-Unis activent les premiers leviers de leur partenariat stratégique

La RDC et les États-Unis ont signé, le 4 décembre 2025, un accord de partenariat conférant à la RDC le statut de « Partenaire stratégique des États-Unis ». Le partenariat instaure un cadre de coopération privilégié et vise explicitement à sécuriser l'approvisionnement américain en minerais critiques (cobalt, cuivre, germanium) tout en soutenant l'industrialisation de la RDC et en appuyant la réalisation des projets d'infrastructure majeurs — notamment la modernisation du couloir ferroviaire Sakania-Lobito et le développement du mégaprojet hydroélectrique du Grand Inga. La mise en œuvre de cet accord a débuté avec la constitution, le 22 décembre 2025, d'un Comité de pilotage conjoint chargé de superviser les projets et de valider les critères d'éligibilité. En outre, un des mécanismes centraux de cet accord est la création d'une réserve d'actifs stratégiques garantissant aux entreprises américaines un droit de premier regard sur l'exploration et le développement des gisements de minerais critiques qui y seront listés. Conformément au calendrier établi, la RDC devrait transmettre au partenaire américain, dès la première semaine de janvier 2026, la liste de ses projets stratégiques et de ses réserves d'actifs. En complément de cet accès prioritaire, les investisseurs américains bénéficieront d'un régime fiscal incitatif, comprenant une garantie de stabilité fiscale sur dix ans.

Sao Tomé-et-Principe

Conclusion du 2^e examen au titre de la FEC avec le FMI

Le Conseil d'administration du FMI a achevé le deuxième examen au titre de la Facilité élargie de

crédit (FEC) pour Sao Tomé-et-Principe, autorisant un décaissement immédiat d'environ 2,9 M USD, portant le total des décaissements à environ 13,7 M USD. Le Conseil d'administration a approuvé une prolongation de 12 mois de la FEC et une augmentation de l'accès au financement d'environ 6,1 M USD (30 % du quota), portant l'accès total à 155 % du quota, afin de remédier aux difficultés économiques et au déficit de la balance des paiements. Le fonds a indiqué que 4 critères de performance sur 6 ont été atteints. En ce qui concerne les critères non atteints, le Fonds a approuvé la demande de dérogation des autorités locales relative au non-respect de deux critères, compte tenu : i) des mesures correctives mises en place par l'État pour limiter l'accumulation des arriérés de paiements extérieurs ; et ii) du caractère conjoncturel de l'écart relatif au solde primaire intérieur, affecté par un choc dans le secteur de l'énergie du fait : a) des arriérés de la société publique d'électricité EMEA envers son fournisseur de carburants ENCO et b) des retards dans les projets d'énergies renouvelables.

Signature de trois accords de financement entre la BAfD et Sao Tomé-et-Principe

En marge du forum d'investissement de Sao Tomé-et-Principe, qui s'est tenu le 11 décembre à Bruxelles, la BAfD et Sao Tomé-et-Principe ont [signé](#) trois accords de financement pour soutenir le développement durable et l'attractivité du pays. Au total, 18,9 M USD, sous forme de dons, devraient être alloués, dont : i) 7,5 M USD dans un programme d'appui budgétaire (FSERP-SF) ; ii) 10 M USD dans un projet qui vise à renforcer les chaînes de valeur agricoles et halieutiques (PRIASA III) et iii) 1,4 M USD pour un programme favorisant le développement durable dans les secteurs de l'eau, l'énergie et l'agriculture (PPF). Fin novembre 2025, le portefeuille actif de la BAfD à Sao Tomé-et-Principe atteignait 89,4 M USD.



Agenda des évènements économiques et institutionnels à venir

Date	Evènement	Lieu
28-29 janvier 2026	Les rencontres économiques du Cameroun, organisées par le patronat camerounais	Yaoundé (Cameroun)
7-9 février 2026	23 ^e Congrès international et exposition de l'Association africaine de l'eau et de l'assainissement (Forum de l'eau)	Yaoundé (Cameroun)
9-13 février 2026	Pavillon France organisé par Business France, au 23 ^{ème} Congrès International de l'Association Africaine de l'Eau et de l'Assainissement	Yaoundé (Cameroun)
26-29 mars 2026	14 ^e Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)	Yaoundé (Cameroun)
11-12 mai 2026	Sommet Afrique-France <i>Africa Forward</i>	Nairobi (Kenya)
12-21 juin 2026	PROMOTE 2026, sous le thème « Entreprises privées et environnement des affaires : quels repères face aux défis économiques nationaux et internationaux ?»	Yaoundé (Cameroun)
15-19 juin 2026	Pavillon France organisé par Business France, au Salon International de l'Entreprise, de la PME et du Partenariat PROMOTE	Yaoundé (Cameroun)
16-19 juin 2026	EU Business Week	Yaoundé (Cameroun)
17 juin 2026	Wine Tasting organisé par Business France	Douala (Cameroun)
17-18 novembre 2026	Ambition Africa 2026	Paris (France)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Efi FRAGER (Service économique régional de Yaoundé)

Rédacteurs : Ibrahim BARRY- Mohamed Elkatib AYIAGNIGNI – Adrien REBET- Evelyne SILA (SER Yaoundé) ;

Guillaume PREVOST - Ingrid ORAMALU (SE Brazzaville) – Amanda BROUILLARD ;

Michel BOIVIN – Fanny SCHAEFFER (SE Libreville) ;

Pierre SEJOURNE – Joël KAZADI KADIMA (SE Kinshasa) ; Naima TAHRAN (AFD-N'Djamena)

[Rendez-vous sur cette page pour vous abonner](#)